

## Compte rendu de la séance du lundi 13 juin 2016

**Présents :** Jean-Claude KEFF, Alain Miquel, Maurice CHAUVEAU, Stéphanie BARRATA, Corinne COURATIER, Jean-Pierre DOUMENS, Daniel Lardeau, Danièle PAPY, René RAUZY

**Excusés :** Véronique CAMILLERIE, Bernard GAYA

**Secrétaire de la séance :** Stéphanie BARATA

### Ordre du jour:

- Etat d'avancement du dossier Presbytère.
- Désignation d'un nouveau délégué auprès du SDE 09.
- Délibération pour participation à voyage scolaire.
- Délibération sur le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération et le nombre de sièges attribués à la commune de Verdun.

Questions diverses

### Avancement des travaux du projet presbytère :

Le maître d'œuvre est en train de confectionner le dossier d'avis d'appel d'offre qui sera soumis aux entreprises courant Juillet.

Les travaux pourraient débuter après la mi-Septembre 2016.

Une subvention supplémentaire d'un montant de 18 000 € nous a été accordée par la région LR-MP.

### Délibérations du conseil :

#### Désignation d'un nouveau délégué au SDE 09 ( DE 2016 013)

Suite à la démission de Monsieur GAYA Bernard pour des raisons personnelles il est nécessaire de désigner un nouveau délégué auprès du SDE09.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a décidé de désigner :

- Monsieur KEFF Jean-Claude, en qualité de délégué titulaire.
- Monsieur LARDEAU Daniel, étant confirmé comme délégué suppléant.

#### Participation de la commune au frais d'un voyage scolaire ( DE 2016 014)

Une enfant de Verdun étant scolarisée à l'école primaire du Pradelet à TARASCON SUR ARIEGE, la commune a été sollicitée pour une participation aux frais d'un voyage scolaire à La Rochelle.

Par délibération du Conseil une participation de 45 € est accordée.

#### Projet de périmètre de la future communauté de communes, répartition des sièges, nom, localisation (DE 2016 015)

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de délibérer sur l'arrêté de projet envoyé par la Préfecture.

Suite à un courrier complémentaire du Président de la Communauté des Communes des Vallées d'Ax le Conseil souhaite :

- pour le futur nom : Communauté des Communes de la Haute Ariège.
- pour le siège : qu'il reste à Luzenac
- pour le périmètre de la future grande communauté de communes : approuve les statuts consolidés de la préfecture, à savoir, fusionner les périmètres actuels des communautés de communes existantes : CCVA, CC du Donezan et CCAV.
- pour le nombre de délégués : approuve le projet de la Préfecture attribuant un délégué à la commune.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Dossier de construction d'une nouvelle école à Les Cabannes :

Il a été demandé l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Après une entrevue avec le Président de la Communauté des Communes il nous a été conseillé de créer un groupement de commande entre les diverses communes participants au projet.

#### Les ondes électromagnétiques :

Monsieur Le Maire est intervenu auprès de l'Agence Départementale de la santé afin de solliciter la mesure des ondes électromagnétiques émises par les compteurs d'eau télé relevables installés par le SMDEA.

Un technicien du laboratoire EXEM mandaté par cette agence a effectué les mesures correspondantes dont un relevé sera distribué aux habitants.

Les taux relevés sont largement en dessous des seuils critiques.

#### Restauration des statues :

Leur restauration étant achevée, les statues seront installées le Vendredi 17 juin 2016 dans la nef de l'Eglise.

#### Installation d'un point lumineux :

Monsieur Le Maire a demandé au SDE 09 la possibilité d'installer un point lumineux route communale de Sinsat à hauteur de la maison SCHMITT.